

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2023/3/012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin à 18 heures 30 minutes, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Étaient présents : Mr X. PASSET, Mr E. FLAMANT, Mr F. FORTIN, Mme D. FURGEROT, Mr L. FOURNIER, Mme B. CARPENTIER, Mme M. FAXELLE, Mr D. LETEMPLE, Mr T. FLEUREAU, Mr D. FERNANDES et Mr P. AUDIN.

Pouvoirs : Mr T. FLEUREAU donne pouvoir à Mr D. LETEMPLE.

Excusés : Mr F. GACH, Mr H. DEPREZ, Mr T. FLEUREAU, Mme N. LEROY et Mme M. MIELCAREK.

Mr FORTIN Franck a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Projet de vidéoprotection

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune souhaiterait mettre en place un système de vidéoprotection visant à prévenir les actes de malveillance.

Monsieur Le Maire informe que certains membres du Conseil Municipal ont déjà travaillé sur le projet, en lien avec le Major Martin. Celui-ci ayant fourni un plan de la commune avec les différents points d'implantation.

Dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, le Fond Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD) a vocation à faciliter le financement de ce type de projet, par le biais de subvention.

Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le principe de faire les démarches afin d'obtenir des devis et de mettre le projet en place (compter 2 ans avant la première installation)
- D'autoriser le Maire à solliciter des subventions pour financer ce projet (FIPD, DETR,...)

Le Conseil Municipal, approuve à 10 voix pour, 0 non et 1 abstention, les propositions présentées ci-dessus.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2023.07.11 08:31:17 +0200
Ref:20230707_113002_1-1-O
Signature numérique
le Maire